



Angers, le 20 septembre 2019

Le succès de la grève et de la mobilisation ce lundi 16 septembre, singulièrement à la DDFiP 49, a permis de mesurer l'hostilité des agentes et des agents au plan Darmanin. Notre Directeur, quant à lui, a pu prendre la mesure du malaise profond qui s'installe dans l'ensemble de ses services.

La suspension de l'expérimentation des agences comptables et la prolongation du délai donné à la pseudo-concertation engagée au lendemain de la publication des cartes démontrent, par ailleurs, que des brèches s'ouvrent dans les certitudes de nos édiles administratifs et politiques.

Poursuivre et amplifier notre combat juste et légitime, jusqu'à l'abandon de la géographie revisitée : une nécessité !

L'intersyndicale de la DDFiP 49 Solidaires, FO, CGT et CFDT appelle les personnels :

À tenir partout, ce mardi 24 septembre, à 11h45, sur leur résidence à Angers, Baugé, Cholet, Saumur et Segré, dans les Trésoreries des Assemblées Générales des personnels pour décider, collectivement, des actions à mettre en œuvre pour poursuivre et amplifier la mobilisation.

Il nous revient de pousser le rapport de force et :

- d'amplifier, le mouvement sous toutes les formes possibles décidées collectivement et démocratiquement, y compris par la grève et sa reconduction.
- de multiplier les initiatives visibles de notre mouvement de contestation, par des actions diverses et collectives auprès des citoyen.nes et des élu.es locaux et nationaux.
- d'organiser, dans toutes les directions, une votation permettant de démontrer que le plan Darmanin/Fournel est massivement rejeté par les agentes et les agents au-delà des résultats de la grève et des suites qui y sont données.
- de faire la synthèse des décisions d'AG du 24/09 et relayer ces décisions.

Le travail d'analyse et d'interpellation des élu.es a déjà permis d'avoir le soutien d'un grand nombre d'entre eux au plan national. L'intersyndicale de la DDFiP 49 continue son travail d'interpellation et de rencontre avec les élus. Ainsi a-t-elle relancé les élus des communes, dont les trésoreries doivent fermer au 1er janvier 2020, au regard de l'engagement de Gérald Darmanin de ne fermer aucune trésorerie en 2020, sans l'accord des élus locaux.

TOUS À DÉBATTRE LE 24 SEPTEMBRE, pour décider collectivement des suites pour obtenir le retrait du plan Darmanin.